

GESTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Depuis quelques temps, vous avez certainement entendu parler de la réglementation européenne sur les données à caractère personnel ou plus communément appelée RGDP. Même si la 42^{ième} Moustier-sur-Sambre n'est qu'une petite organisation, nous faisons partie d'une fédération qui regroupe plus de 400 unités et compte plus de 50000 membres et qui est tenue de se conformer à la réglementation. Nous allons contribuer à cet effort et nous assurer que notre unité est bien conforme aux règles de gestion des données à caractère personnel. Il est donc plus que probable que dans les prochains mois, certaines procédures seront amenées à évoluer. La première que nous traitons concerne la gestion des photos et images de vos enfants.

Par le passé, nous utilisons les photos présent dans le cadre de nos activités pour les publier sur les pages facebook de l'unité ou des pages des différentes sections de vos enfants. Nous partions du principe que tout le monde était d'accord et que celui qui ne l'était pas nous le ferait savoir. Depuis le mois de mai, nous devons adopter une manière de procéder inverse, c'est-à-dire que nous devons travailler sur base de l'hypothèse que nous ne pouvons pas publier les photos et images sans en avoir reçu l'autorisation. C'est pourquoi nous vous demandons de remplir le formulaire d'autorisation qui est en annexe et de le remettre au staff de votre enfant (1 formulaire par enfant). Si vous omettez de remplir le formulaire ou de le remettre, nous devons considérer que vous refusez la publication des photos de votre enfant.

Sachez aussi que nous sommes en pleine réflexion quant à la méthode de publication des photos afin d'essayer de les sécuriser du mieux que nous le pouvons. Il est fort probable que nous vous annonçons des changements dans un avenir proche (que ce soit à propos du site web de l'unité ou des pages facebook que nous gérons).

Pour ceux dont les enfants étaient déjà présents dans l'unité l'année passée, il y a de fortes chances que votre enfant apparaisse déjà sur une ou plusieurs photos publiées sur les pages facebook de l'unité. Nous allons garder ces publications. Si vous désirez faire enlever certaines photos, il vous suffit de les identifier (page où elle se trouve, nom de l'album, description de la photo,.... – tout élément qui nous permet d'identifier la photo) et d'envoyer ces informations par mail au staff d'unité à l'adresse su.42.moustier@gmail.com. Nous traiterons toutes les demandes aussi vite que possible afin de retirer les publications non autorisées.

Merci de votre compréhension.

Le staff d'unité.

Autorisation Parentale – Publication de photos et images

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) [prénom + nom]
parent ou responsable de [prénom + nom de l'enfant]
.....

- autorise
- n'autorise pas

que les photos et/ou vidéo, sur lesquelles il/elle figure, soient utilisées dans le cadre des activités de la 42^{ième} unité scout de Moustier-sur-Sambre (42 NO).

Fait à, le / /

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

Formulaire à retourner au staff de votre enfant.